

Association Miman Bénin

Procès-verbal de l'assemblée générale

du 2 mars 2016

Présents : comité : Gilbert Meillaz, président, Gérard Carroz, vice-président, Christiane Meillaz, trésorière, Cédric Farinelli, secrétaire.
membres : Danièle Baratelli, Jeanine Farinelli, Jean-Philippe Hulliger, Albert Meillaz

Excusés : Yvette Anderegg, Patrick Charlier, Nicole David, Béatrice Favre, Jean-Marc Gaudin, Myriam Girardet, Sue Harrisson, Vreni Husistein, Lucienne Meillaz, Anthoni Perez de Tudela, Muriel Siallette-Carroz, Marie Teyssedou.

Ordre du jour

1. Approbation du PV de l'assemblée précédente
2. Rapport du président
3. Rapport du trésorier
4. Rapport des vérificateurs aux comptes
5. Approbation des rapports
6. Election statutaires
7. Election des vérificateurs aux comptes
8. Projets et avancements de ceux-ci
9. Budget 2016
10. Propositions individuelles
11. Divers

1. Approbation du PV de l'assemblée précédente

PV de l'AG du 15 juin 2015 approuvé sans modification.

2. Rapport du président

voir annexe

3. Rapport du trésorier

voir annexe

4. Rapport des vérificateurs aux comptes

voir annexe

5. Approbation des rapports

Rapports approuvés à l'unanimité.

6. Election statutaires

Le comité actuel est reconduit à l'unanimité. Les membres conservent leurs fonctions actuelles.

7. Election des vérificateurs aux comptes

Danièle Baratelli et Albert Meillaz sont ré-élus à cette fonction (2^{ème} année).

8. Projets et avancements de ceux-ci

Le président fait une présentation détaillée des projets passé et futurs, des défis qui attendent Miman, avec comme projet principal pour ces prochaines années : le centre de formation professionnel de Ouassaho.

9. Budget 2016

Le projet présenté est approuvé. Voir annexe.

10. Propositions individuelles

Aucune

11. Divers

Invitation à venir à Meyrin-les-Bains, en juillet 2016.

La séance est suivie par une présentation plus détaillée de la situation de tous nos projets à Ouassaho.

CF, 22.3.2016



Association MIMAN Bénin

Suisse : Gilbert Meillaz / 108 Avenue de Mategnin, 1217 Meyrin

France : Gérard Carroz / 183 Allée du Ruttet, 74160 Feigères

e-mail : miman@ordem.ch

Janvier 2016

Rapport d'activités 2015

Au 31 décembre 2015 notre association bouclait sa 5^{ème} année d'activités. 5 années bien remplies, riches en émotions, en rencontre et partage. Nous avons mené à terme plusieurs projets et actuellement ce sont les bénéficiaires qui les gèrent. C'est une coopérative de femmes qui par nos actions sont devenues indépendante et leur coopérative génère des bénéfices qui sont mis de côté pour assurer la maintenance de leurs installations. C'est aussi le ministère de la santé pour le dispensaire ou encore le ministère de l'éducation pour l'école de Voly-Quartier.

Par contre, nous restons impliqués dans d'autres projets. C'est la gestion de la bibliothèque de Ouassaho, la gestion du CFAO (centre de formation artisanale de Ouassaho), le centre de formation en informatique et encore le centre de formation en agriculture biologique. Tous concernent la formation et l'éducation et le comité ne prévoit pas de remettre ces entités aux Autorités communales car sur la base de diverses constatations, l'administration de Bohicon n'a pas acquis les compétences pour gérer correctement et au mieux de telles infrastructures.

La formation est une des bases du développement et d'un commun accord, le comité a pris la décision qu'à l'avenir, nous axerons nos actions dans ce sens.

Le petit local mis à notre disposition dans la mairie de Ouassaho qui abrite la bibliothèque n'est que provisoire et nous devons le rendre à fin juin 2016 au plus tard. Le CFAO est dans des locaux bien trop petits et inadaptés. De plus le bail se terminera en 2017. Le local du centre informatique est lui aussi trop petit et c'est notre représentant à Ouassaho qui paie le loyer. Le centre de formation en agriculture biologique ne dispose pas de local de théorie.

Ce sont toutes ces préoccupations qui ont été le sujet central des discussions du comité qui s'est réuni 10 fois en 2015 et je tiens à souligner la présence, sauf exception, de tous les membres du comité à chacune de nos séances.

Pour suivre l'évolution de la bibliothèque et des ateliers, la communication entre Ouassaho et nous est primordiale mais malheureusement dans les premiers mois de 2015 ce ne fut pas le cas. Nos besoins d'informations ainsi que la rapidité à souhaiter les obtenir sont mal compris par les membres du comité de Ouassaho. De plus ils ont beaucoup de peine à comprendre nos demandes. Enfin, le président de Miman-Ouassaho est Dah, soit roi traditionnel local, est également Chef d'Arrondissement et encore père de notre responsable des projets et secrétaire de l'association. Comment faire circuler l'information et comment avoir des séances de comité où tout le monde s'exprime et émet des idées quand un fils ne peut contredire son père, un citoyen ne peut contredire son chef et un habitant ne peut qu'écouter et approuver son roi ? Malgré ses efforts et sa volonté de promouvoir le développement de Ouassaho, Dah restait ancré dans ses traditions, ce qui est légitime, mais ne nous a pas facilité la tâche.

De tout cela, nous en avons longuement discuté entre nous puis à mon tour, j'en ai beaucoup discuté avec tous les intervenants lors de mon voyage et, il faut le dire, depuis mai, soit tout de suite après mon retour, les informations ont nettement mieux circulé. De plus le comité de Miman-Ouassaho et son président attribuent beaucoup plus de pouvoir et de confiance à notre responsable des projets, Cyr Hector ADE, qui, lui, a beaucoup appris sur notre fonctionnement lors de son voyage à la fin 2014.

Pour pallier aux différents problèmes du CFAO et de la bibliothèque et afin de pouvoir répondre aux

Association MIMAN Bénin

besoins de formation, le comité a également beaucoup travaillé en collaboration avec Cyr Hector ADE à la réalisation d'un centre de formation professionnelle.

Si le terrain était déjà acquis à fin 2014, il a fallu mettre au point les plans, lancer les appel d'offres, adjudger les travaux, prendre contact avec les autorités béninoises compétentes pour la reconnaissance officielle de notre centre et obtenir les autorisations adéquates, prendre contact avec d'autres centre de ce type au Bénin pour éviter de réinventer la roue et dès juin, lancer les travaux par le défrichage du terrain, couler les fondations, monter les murs et combler les locaux avec de la latérite. Les travaux en étaient à ce stade à fin 2015.

Parallèlement à la continuation des travaux, avec Cyr Hector ADE et le comité de Miman-Ouassaho, nous avons réfléchi aux critères d'embauche des formateurs, aux cahiers des charges du personnel, aux divers règlements et à la campagne d'information.

Une autre tâche de notre comité et non la moindre c'est celle de recherche de fonds, indispensable pour mener à bien nos projets. En 2015, si Meyrin a été contacté en janvier et a répondu favorablement, pressé par le temps, occupé par nos projets et mon voyage à Ouassaho en avril, soucieux de communiquer à l'Assemblée Générale les toutes dernières nouvelles, l'Assemblée a été programmée en mai et ce ne fut qu'en juin et juillet que les demandes ont été envoyées aux autres communes genevoises. Malheureusement pour plusieurs communes, trop tard pour prendre notre demande en compte, ce qui ne nous permis pas d'atteindre le montant budgété pour les communes. En 2016 les demandes auront toutes été envoyées en février.

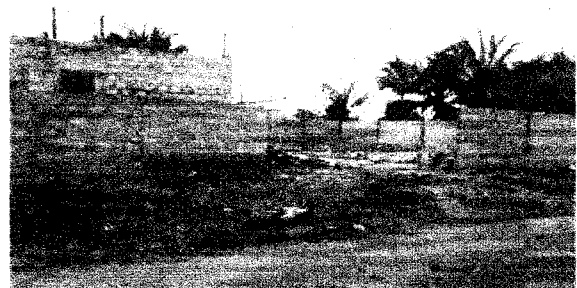
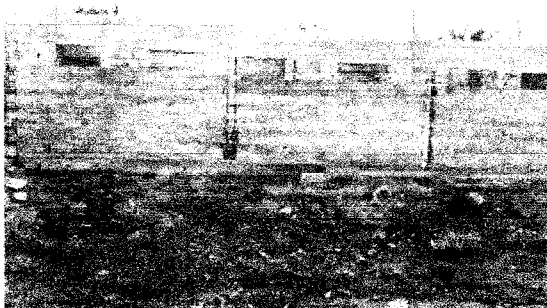

Un point super positif, motivant et réjouissant c'est, là aussi en été, une demande à l'Etat de Genève qui après avoir rempli, je dirais très professionnellement, tous les documents, notre demande fut très bien perçue par la commission de la solidarité et nous reçûmes en novembre un courrier nous allouant un montant de 40'000.- francs pour 2015 et la promesse, sauf problèmes budgétaires, de 20'000.- francs en juillet 2016 après réception et acceptation de nos rapports.

Encore un point dont je tiens à vous enformer. Le 2 juillet dernier, dans le cadre des manifestations de Meyrin les Bains, par une chaleur torride, tous les membres du comité aidé de 2 ou 3 connaissances ont préparé et servi un peu plus de 100 repas typiquement béninois, vendu de l'artisanat béninois et récolté Chf 1500.- francs de bénéfices pour nos projets. Que tous les acteurs et actrices de cette belle manifestation soit remerciés et je les sais déjà tous prêts pour l'édition 2016.

Voilà, en presque 2 pages, le travail, les préoccupations, les joies et soucis du comité de Miman-Bénin. Dans mon rapport de l'an passé je vous parlais de la vision et du comportement de bien des habitants de Ouassaho. Je vous disais que l'aide au développement ne peut être que solidaire et c'est solidairement que Ouassaho doit avancer dans le développement.

L'éducation, la formation sont des moteurs essentiels du développement. La connaissance ouvre les esprits et les cœurs et la vie devient meilleure. Aider, collaborer, partager afin de pouvoir acquérir une formation, c'est notre but et le CFPO sera un très bel outil pour y parvenir.

Gilbert Meillaz
Président





Association MIMAN Bénin

108 Avenue de Mategnin, 1217 Meyrin

E-mail: miman@ordem.ch

Rapport comptable - exercice 2015

Charges

3001 Ce montant concerne uniquement la coopérative Fifonsi Aïdote traitant les arachides pour un solde sur la construction du hangar et l'achat d'un moteur pour un moulin à arachides.

3003 Montant concernant l'achat de toner pour l'imprimante. Celle-ci génère des revenus pas par vente de photocopies.

3004 Excepté quelques frais pour du petit matériel, la grande partie de ce montant concerne les salaires des formateurs non couverts par l'autofinancement pour les ateliers de couture/tailleur, de photo/vidéo, de mécanique 2 roues, de l'informatique et de la bibliothèque.

3007 Montant comprenant les frais de géomètre, d'ingénieur et d'architecte ainsi que ceux de la construction du bâtiment principal.

3500 Vers. Sal. Dir. Techn. Bien qu'au minimum 1 membre du comité se déplace chaque année, tous nos projets sont suivis par un responsable général des projets (RGP) qui nous adresse mensuellement un rapport pour chaque projet. C'est le secrétaire du comité Miman-Ouassaho qui a cette tâche et s'il est membre bénévole de Miman-Ouassaho, nous le rémunérons pour ce gros et important travail qui nous est indispensable. De plus, suite au décès de la formatrice en informatique, c'est également lui qui a repris cette formation à temps partiel.

3600 Frais de transport. Concerne un envoi maritime en container TC 40' avec 75m3 de matériel destiné principalement à l'équipement du CFPO mais sans oublier le dispensaire qui a bénéficié de quelques mètres cubes de matériel.

3620 Ce n'est pas directement des droits de douane puisque en passant par l'agence nationale des béninois de l'extérieur nous avons été exempté des droits de douane, Par contre, pour cause de non-paiement de l'électricité par le gouvernement, l'ANBE a été privée d'électricité durant plus de 2 mois, retardant d'autant le dédouanement et augmentant ainsi les frais portuaires de stationnement. Ce compte comprend également les frais de transport du container entre Cotonou et Ouassaho.

Comme pour les années précédentes, à l'exception des frais du CCP, tous les frais tel que correspondance, communication avec le Bénin, frais de comité et autres frais sont pris en charge par les membres du comité.

Produits

6001 membres ordinaires : ce sont les cotisations et petits dons des membres.

6002 membres collectifs : ce sont les subventions reçues de communes genevoises

6400 Ce montant se décompose en 2 parties. Notre participation à la manifestation meyrinoise de Meyrin les Bains a laissé un bénéfice de 1'600.- francs et pour le reste, c'est le solde des ventes de mobilier d'une grande banque de la place.

7400 Il s'agit d'un versement de Miman-France.

Comptes de bilan

1090 Actifs transitoires : Fin novembre 2015 nous avons obtenu une subvention de l'Etat de Genève de 40'000 francs. S'il figure en transitoire, c'est tout simplement parce qu'au 31 décembre 2015, ce montant n'avait pas encore été versé.

2020 Ces 40'000 francs de l'Etat de Genève constitue le fond pour projet pour la construction du CFPO.

La trésorière



Association MIMAN - Bénin

Compte d'exploitation exercice 2015

CHARGES		€	
		Chges 2015	Prod. 2015
FRAIS PROJETS OUASSAHO			
3007	Frais géomètre terrain CFPO	798,20	
3004	Achats pour CFAO	401,80	
3005	Achat pompes + panneaux sol.	2 532,38	
	Virement sur CCP Suisse	2 500,00	
4740	Frais CA	54,96	
Total FRAIS PROJETS OUASSAHO		6 287,34	
Total CHARGES		6 287,34	

PRODUITS		Chges 2014	Prod. 2014
DONS / COTISATIONS			
6001	Cotisations / Dons membres		700,00
6002	Dons Communes / Associations		0,00
Total DONS / COTISATIONS			700,00
VENTES			
6400	Recettes ventes meubles DB		5 427,41
Total VENTES			5 427,41
PRODUITS BANQUE			
6700	Intérêts actifs C.A.		0,49
Total PRODUITS BANQUE / CCP			0,49
Total PRODUITS			6 127,90
Perte sur exercice		-159,44	

Bilan au 31 décembre 2015

Comptes	2015		2014	
	€	€	€	€
ACTIF				
1000 Caisse	0,00		0,00	
1020 Banque CA	1 749,08		1 909,01	
1040 Banque CA - Compte Epargne	55,93		55,44	
1090 Actifs transitoires	0,00		0,00	
Total Actifs	1 805,01		1 964,45	

PASSIF	2015		2014	
	€	€	€	€
2020 Fonds pour projets Ouassaho		1 700,00		1 800,00
2090 Passifs transitoires		0,00		72,00
2100 Capital		105,01		92,45
Total Passif		1 805,01		1 964,45

Association Miman-Bénin



Compte d'Exploitation du 01.01.2015 au 31.12.2015

No. Compte	Désignation du compte	Solde DB CHF	Solde CR CHF
------------	-----------------------	--------------	--------------

CHARGES D'EXPLOITATION

CHARGES DES PROJETS

3000	Versement Bénin Général	0,00	
3001	Vers. Bénin Projet UGFO / Arachides	2 776,59	
3002	Vers. Bénin Projet Dispensaire	0,00	
3003	Vers. Bénin Projet Bibliothèque	393,20	
3004	Vers. Bénin Projet CFAO	2 524,75	
3005	Vers. Bénin Projet Agricole BIO	0,00	
3006	Vers. Bénin Projet Ecole Voly-Quartier	0,00	
3007	Vers. Bénin Projet CFPO Susulidji	38 174,28	
3500	Vers. Bénin Sal. Dir. Techn.	1 843,81	
Total CHARGES DES PROJETS		45 712,63	

FRAIS D'ACHAT

3600	Frais de transport	8 705,00	
3620	Droits de douane	2 810,90	
Total FRAIS D'ACHAT		11 515,90	

AUTRES CHARGES D'EXPLOIT.

4550	Frais de voyage (Dir.tech. RGP)	0,00	
Total AUTRES CHARGES D'EXPLOIT.		0,00	

FRAIS DE BUREAU/ADMINISTRATION

4700	Fournitures de bureau	0,00	
4710	Imprimés/ouvrages prof.	0,00	
4720	Frais de port	0,00	
4740	Frais de CCP	42,05	
Total AUTRES CHARGES D'EXPLOIT.		42,05	

Total CHARGES D'EXPLOITATION		57 270,58	
-------------------------------------	--	------------------	--

PRODUITS D'EXPLOITATION

DONATIONS / COTISATIONS

6001	Produits membres ordinaires		700,00
6002	Produits membres collectifs		78 780,00
6004	Produits dons exceptionnels		1 270,00
6005	Produits FGC		
6200	Ventes Artisanat		370,00
6400	Recettes diverses		3 899,80
Total DONATIONS / COTISATIONS			85 019,80

REVENU DE CAPITAUX

6700	Intérêts de dépôts/banque		0,95
7400	Autres revenus exceptionnels		2 640,00
Total REVENU DE CAPITAUX			2 640,95

Total PRODUITS D'EXPLOITATION			87 660,75
--------------------------------------	--	--	------------------

8000 Résultats bruts

30 390,17

57 270,58	57 270,58
-----------	-----------



Association Miman-Bénin

BILAN au 31.12.2015

ACTIF

Compte	Désignation du compte	Solde DB CHF	Solde CR CHF	An. préc. CHF
1000	Caisse principale	352,00		52,00
1010	Poste	506,34		10 416,17
1020	Banque			0,00
1061	TVA à récupérer s/achats			0,00
1062	TVA à récupérer s/investis.			0,00
1070	Marchandises			0,00
1090	Actifs transitoires	40 000,00		0,00
Total ACTIF		40 858,34		10 468,17

PASSIF

CAPITAL ETRANGER

2000	Fournisseurs			0,00
2010	Autres créanciers			0,00
2016	TVA due s/ventes			0,00
2020	Fonds pour projets		40 000,00	10 000,00
2090	Passifs transitoires			0,00
Total CAPITAL ETRANGER			40 000,00	10 000,00

CAPITAL PROPRE

2100	Capital		468,17	519,52
2121	Réserves projets Sismondi			0,00
2129	Excédent 2015		390,17	-51,35
Total CAPITAL PROPRE			858,34	468,17

Total P A S S I F			40 858,34	10 468,17
--------------------------	--	--	------------------	------------------

Le résultat de l'exercice à été réparti de la façon suivante:

31.12.2015

31.12.2014

Augmentation du fonds pour projets	30 000,00
Augmentation du capital	390,17
Bénéfice exercice 2015	30 390,17

Fonds pour projets	40 000,00
--------------------	-----------



Association MIMAN Bénin

Gétard Carroz, 183 Allée du Ruttet, 74160 Feigères

E-mail: miman@ordem.ch

Rapport des vérificateurs - exercice 2015

Conformément à notre mandat, nous avons procédé ce jour, mercredi 2 mars 2016 au contrôle de l'exercice 2015 de l'Association MIMAN-Bénin.

Notre contrôle s'est effectué par vérification de la concordance des chiffres entre le bilan de clôture, le compte de Pertes et Profits avec les relevés bancaires et celui du compte postal ainsi qu'au contrôle des frais et des versements.

Nous avons constaté la parfaite concordance des comptes de pertes et profits et du bilan. Les écritures sont correctement passées dans les différents comptes de charges et produits.

Le total des charges s'élève à 57'270.58 Chf. soit 18'882.02 Chf. de moins qu'en 2014 alors que les produits sont de 87'660.75 Chf. soit 35'979.50 Chf. de plus que l'exercice 2014 ce qui laisse apparaître un résultats bruts de 30'390.17 Chf.

Le bilan est équilibré à Chf. 40'858.34. Le fond pour projets a passé de 10'000.- Chf. à 40'000.- soit une augmentation de 30'000.-- francs, le solde du résultat soit Chf 390,17 venant en augmentation du capital qui de ce fait s'établit à 858,34 francs au 31 décembre 2015.

Pour les comptes au Crédit Agricole de St.-Julien en France, les charges s'élèvent à 6'287.34 euros et le total des produits et intérêts s'élève à 6'127.90 Euros dont 5'427.41 euros proviennent de vente de meubles en Suisse.

Le Bilan est équilibré à 1'805,01 Euros qui à l'actif représentent les montants en banque sur le compte courant et sur le compte épargne et au passif ce montant se réparti de la façon suivante : Fonds pour projets 1'700.-- €, et 105,01 €. de capital.

En conséquence nous proposons à cette assemblée d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés et d'en donner décharge au trésorier.

Nous ne voudrions pas terminer ce rapport sans remercier le comité et sa trésorière pour la clarté des comptes et la parfaite tenue de la comptabilité.

Rapport établi le 02 mars 2016

Danièle BARATELLI

Albert MEILLAZ



Association MIMAN - Bénin

Budget 2016

CHARGES		Chges 2016	Prod. 2016
FRAIS PROJETS OUASSAHO			
4010	Versement à Ouassaho	80 000,00	
4011	Transport pour projets	0,00	
4012	Fournisseurs pour projets	13 000,00	
Total FRAIS PROJETS OUASSAHO		93 000,00	
FRAIS BANCAIRES-CCP / INTERETS			
4410	Frais de Banque	0,00	
4411	Frais de CCP PostFinance	150,00	
Total FRAIS BANCAIRES-CCP / INTERETS		150,00	
FRAIS DE BUREAU/ADMINISTRATION			
4700	Fournitures de bureau	0,00	
4710	Imprimés/ouvrages prof.	0,00	
4720	Frais de port / Affranchissements	0,00	
Total FRAIS DE BUREAU/ADMINISTRATION		0,00	
AUTRES CHARGES			
4550	Frais de voyage	0,00	
Total PUBLICITE		0,00	
Total CHARGES		93 150,00	

PRODUITS		Chges 2016	Prod. 2016
DONS / COTISATIONS			
6000	Dons Communes / Etat GE		82 000,00
6001	Cotisations membres		850,00
6002	Dons entreprises / ventes de matériel		10 000,00
6003	Dons exceptionnels		0,00
Total DONS / COTISATIONS			92 850,00
VENTES			
6200	Ventes artisanat		300,00
Total VENTES			300,00
Total PRODUITS			93 150,00
Excédent sur exercice 2015		0,00	
Totaux Balance		93 150,00	93 150,00